

DÉCLARATION D'OUVERTURE

PAR MATTHEW SHEA

SOUS-MINISTRE ADJOINT DU CONSEIL PRIVÉ

ET DIRIGEANT PRINCIPAL DES FINANCES

AU

**COMITÉ PERMANENT DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Le 8 novembre 2018

15 h 30 – 16 h 30

Bonjour, Monsieur le président et membres du Comité. Merci d'avoir invité le Bureau du Conseil privé (BCP) à passer en revue son *Budget supplémentaire des dépenses (A)* de 2018-2019.

Je m'appelle Matthew Shea et je suis sous-ministre adjoint de la Direction des services ministériels et dirigeant principal des finances du BCP.

Je suis accompagné aujourd'hui de M^{me} Marian Campbell Jarvis, secrétaire adjointe du Cabinet, Politique du développement social, et M. Michael Hammond, Directeur général de la direction Finance, planification ministériel et administration.

Comme vous le savez, le BCP a pour mandat de servir le Canada et les Canadiens en fournissant des services professionnels non partisans, ainsi que d'appuyer le premier ministre et les ministres de son portefeuille, tout en assurant le fonctionnement efficace du Cabinet.

Tout comme le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau du Conseil privé du Canada est un organisme central. À ce titre, il exerce un leadership dans l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux afin de conseiller le premier ministre et le Cabinet, et de coordonner l'élaboration ainsi que l'exécution des politiques.

J'aimerais commencer en donnant un aperçu du *Budget supplémentaire des dépenses (A)* de 2018-2019. Le BCP a demandé 60,4 millions de dollars en tout pour sa responsabilité principale, qui est de servir le premier ministre et le Cabinet, et pour ses services internes.

Cela comprend :

- Des fonds supplémentaires relativement à la prolongation de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées afin de terminer les travaux de la Commission. Il s'agit d'une combinaison de nouveaux fonds et d'un report de fonds non dépensés des années précédentes;
- Des fonds pour appuyer les ministres dont le Bureau du Conseil privé est responsable, y compris la création du nouveau Cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur;
- Des fonds pour continuer d'appuyer la gestion et la supervision du processus ouvert, transparent et fondé sur le mérite pour les nominations par le gouverneur en conseil;
- un report des fonds inutilisés qui avaient été fournis au BCP dans le budget de 2016 pour renforcer la sécurité du périmètre et le contrôle de l'accès aux immeubles du BCP;
- Fonds accordés au BCP provenant des 25 millions de dollars réservés aux ministères et organismes dans le budget de 2018 pour accroître le soutien aux employés qui s'occupent des questions de rémunération dans les ministères desservis par le Centre des services de paye.

Ce résumé du *Budget supplémentaire des dépenses (A)* du BCP pour 2018-2019 aborde quelques-uns des moyens par lesquels le BCP continue d'appuyer le greffier à titre de chef de la fonction publique du Canada, le premier ministre et le Cabinet dans le cadre d'une démarche pangouvernementale.

Monsieur le Président et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de vous exposer le contexte dans lequel œuvre le BCP. C'est avec plaisir que nous répondrons maintenant à vos questions.